

Le BTP anticipe une mauvaise année 2015

Les professionnels du bâtiment et des travaux publics craignent la disparition de 30 000 emplois

La crise s'éternise pour le secteur du bâtiment qui s'apprête, en 2015, à vivre sa huitième année consécutive de déprime. Les prévisions de la Fédération française du bâtiment (FFB), annoncées mercredi 25 mars, sont, en effet, moroses. Après un recul de l'activité de 5,1 % en 2014, soit de 20 % depuis 2008, elle s'attend à un nouveau repli de 1,5 % et redoute la disparition de 30 000 emplois, qui s'ajoutent aux 28 700 perdus en 2014, autant que les deux années précédentes, sur un effectif global de 1,1 million de salariés.

Tous les secteurs sont à la peine, à l'exception du logement neuf, puisque la FFB pronostique 360 000 logements mis en chantier, autant qu'en 2014 (356 000). Les promoteurs ont engrangé beaucoup de réservations, mais les travaux ne devraient commencer qu'en fin d'année. Les constructeurs de maisons sentent aussi un léger frémissement (+ 2 %) des ventes. « Nous sommes, en revanche, inquiets sur le secteur du bureau, le non-résidentiel, qui devrait accuser un fort recul de 9,4 % : le marché ne redémarre

pas », craint Jacques Chanut, président de la FFB.

Ces professionnels reportent donc tous leurs espoirs sur la réhabilitation, notamment la rénovation énergétique que le gouvernement encourage avec des mesures sans précédent : l'éco-prêt à taux zéro, la TVA à 5,5 % et le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), de 30 % des dépenses (plafonnées à 16 000 euros pour un couple), programmé pour la seule année 2015. « Nous avons mené une campagne d'information, du 9 au 22 mars, pour faire connaître ces dispositifs et nous allons chercher les clients mais, même si nous observons un certain intérêt et recevons des appels sur nos plates-formes, les commandes ne sont pas encore signées », déplore M. Chanut.

« C'est carrément le marasme »

La profession souffre, avec des marges au plus bas, de 1,5 % au mieux, et la baisse des prix de quelques matières premières ou du pétrole ne se fait pas encore vraiment sentir dans le prix de revient des travaux. « Parmi les sociétés en faillite, en France, 30 % sont des entreprises de bâtiment, mais ce qui est nouveau, c'est qu'elles arrivent devant le tribunal sans fonds propres ni trésorerie et sont mises immédiatement en liquidation, sans passer par la phase du redressement », constate-t-il.

La FFB appelle, par ailleurs, les pouvoirs publics à lutter contre la fraude, la concurrence déloyale des travailleurs détachés : « Tout le monde y a recours, les grands groupes comme les particuliers », se désole Jacques Chanut.

Les artisans, réunis au sein de la Confédération des artisans et petites entreprises du bâtiment (Capéb), tirent aussi le signal d'alarme et ont rencontré, le 24 mars, le secrétaire d'Etat au budget, Christian Eckert, pour demander, entre autres, la prolongation du CITE jusqu'en 2017. « L'artisanat du bâtiment a perdu des emplois, au rythme de 30 par jour, en 2014. Nos carnets de commandes sont vides. En ce moment difficile, nous avons besoin d'un engagement fort de l'Etat, notamment de contrôles contre la concurrence déloyale », plaide Patrick Liébus, son président.

Les professionnels reportent leurs espoirs sur la réhabilitation, notamment la rénovation énergétique

Dans les travaux publics, « c'est carrément le marasme... ou la catastrophe, je ne sais plus quel terme employer », soupire Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). La profession a réalisé en 2014, en France, un chiffre d'affaires de 42,5 milliards d'euros, en retrait de 5 % par rapport à 2013, avec 8 000 emplois perdus, et s'attend à une accélération de la baisse en 2015, soit un nouveau recul de 8 % et 16 000 postes en moins, sur un effectif de 280 000 salariés. Elle est bien loin du pic de 49,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires de 2007 : « Nous retrouvons le niveau d'activité de 1984. Seules les activités à l'export progressent légèrement et sauvent les grands groupes », commente M. Cavagné.

Tout se conjugue pour faire plonger ce secteur des travaux publics, soutenu à 75 % par les commandes des collectivités locales qui, elles, s'effondrent, dans le contexte de baisse annoncée de la dotation de l'Etat de 12 milliards d'euros. La situation est telle que la FNTP, après avoir alerté les ministres de tutelle et le premier d'entre eux, en a appelé au président de la République lui-même, qui a longuement reçu ses représentants, le 3 mars, une première pour ces professionnels.

« Nous avons formulé dix-sept propositions à François Hollande et trois ont retenu son attention : étaler la baisse de la dotation budgétaire sur cinq ans au lieu de trois ; créer un fonds d'investissement dédié aux infrastructures, alimenté par les cessions des participations de l'Etat ou d'actifs ; enfin, permettre aux collectivités de provisionner les frais de réparation de leurs équipements, de les amortir, ce qui n'est pas possible dans la comptabilité publique ac-



A Bordeaux. REGIS DUVIGNAU/REUTERS

tuelle », détaille Bruno Cavagné. « Et Emmanuel Macron doit assister à notre assemblée générale, en avril : je ne peux imaginer qu'il arrive les poches vides ! », se met-il à espérer.

« Quel gâchis ! »

Mais ce qui manque le plus à la profession de « BTPiste », c'est une politique des infrastructures, menée par l'Etat, avec une feuille de route pluriannuelle. L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) est, en théorie, créée pour cela et devait être alimentée par l'écotaxe, finalement abandonnée : pour y remédier, la loi de finances pour 2015 a prévu une taxe de 2 centimes par litre sur la vente de gas-

oil qui devrait rapporter 800 millions d'euros, « mais on nous reprend d'une main ce que l'on nous donne de l'autre, puisque l'AFITF va aussi devoir indemniser le groupe franco-italien Ecomouv de 500 millions d'euros... Quel gâ-

chis ! », s'indigne M. Cavagné.

Le rapport « Mobilité 21 », remis, en juin 2013, par Philippe Duron, député (PS) du Calvados, a posé des jalons et recensé les grands travaux à venir, que le plan européen Juncker devrait pouvoir aider à financer, à condition de trouver les financements privés complémentaires. Enfin, la FNTP, pour donner des idées au gouvernement et aux élus locaux, a listé 400 projets immédiatement réalisables. Le prolongement de la ligne B du métro de Toulouse, de près de 400 millions d'euros est, par exemple, prêt à démarrer, mais le nouveau maire (UMP), Jean-Luc Moudenc, tergiverse. ■

Ce qui manque le plus au secteur, c'est une politique des infrastructures, avec une feuille de route pluriannuelle

LES CHIFFRES

360 000

Nombre prévu pour 2015 de mises en chantier dans le logement neuf et un chiffre d'affaires en baisse de 3,8 %.

24,4

Millions de mètres carrés de bureaux prévus en 2015 et un chiffre d'affaires en baisse de 9,4 %.

39,1

Milliards d'euros d'investissements prévus dans les travaux publics, soit une baisse 8 % du chiffre d'affaires.

30 000

Baisse du nombre d'emplois dans le bâtiment prévu en 2015. Le secteur employait 1,1 million de salariés en 2014.